

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe

Date :Wed, 17 Apr 2024 23:38:22 +0200

De :ALINE CENEDESE

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur Le Préfet,

Je suis totalement **CONTRE** ce projet d'arrêté préfectoral qui prévoit une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau du 1er juillet au 14 septembre 2024.

Je suis contre toute forme de cruauté envers les animaux. La vénerie sous terre est une chasse barbare qui inflige de terribles souffrances aux animaux.

Comment peut-on cautionner une telle barbarie ? Les blaireaux sont comme tous les Animaux des êtres sensibles.

De quels dégâts exactement sont-ils responsables ? quelles études scientifiques sont apportées pour justifier une telle cruauté et un tel acharnement à les massacrer ?

Les blaireaux sont une espèce à faible taux de reproduction. Ils sont victimes du trafic routier et leur habitat disparaît sans cesse !

Comme toute espèce, le blaireau participe à l'équilibre de notre écosystème.

Beaucoup de Préfets et Préfètes ayant décidé de ne pas autoriser la période complémentaire de vénerie sous terre, j'ai espoir que ce projet soit abandonné.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande,

Cordialement

Aline Cénédèse